

INSOLITE

# Importuné par le chant des cigales, il veut les éradiquer

Parce qu'il ne supporte pas le chant des cigales dans son jardin, un vacancier a demandé à une entreprise de désinsectisation de les supprimer. Relayée sur les réseaux sociaux, l'histoire a déclenché un buzz national !

Aude SALVETAT

a.salvetat@dordogne.com

« **C'**est une blague », telle a été la première réaction de Sylvie Cornu, lorsqu'elle a reçu le devis en ligne d'un client. Conjointe-collaboratrice à l'entreprise Allo 3D à Ribérac, spécialisée dans la désinsectisation, la dératisation et les traitements contre les termites et autres xylophages, Sylvie et son collègue sont tombés des nues, le 7 juillet dernier.

Ce vacancier leur a en effet demandé d'éradiquer les cigales nichées dans les arbres de sa propriété en Dordogne, car elles faisaient trop de bruit à son goût : « Nous avons plusieurs cigales dans nos arbres en dehors de notre maison. Ils (sic) sont si bruyants qu'on voudrait les enlever. Est-ce que c'est quelque chose avec lequel vous pourriez nous aider », leur écrit-il ainsi dans un mail.

« On était estomaqués »

« On était totalement estomaqués, raconte Sylvie Cornu. On a



La plupart des vacanciers viennent dans le sud pour les entendre chanter. D'autres visiblement ne les supportent pas... PHOTO AFP - BORIS HORVAT

rapidement répondu que l'on ne détruisait pas les cigales, qui ne sont pas des nuisibles et qui sont même protégées, et qu'on ne couperait pas l'arbre ».

Sans pitié et déterminé, l'individu a pourtant poursuivi : « Seriez-vous capable de traiter nos arbres pour tous les insectes sans distinction ? »

Réponse immédiate de Sylvie Cornu : « Notre entreprise ne pratique pas cette politique. Désolé, les insectes sont trop importants pour la biodiversité, sans eux, plus d'oiseaux ! »

L'occasion pour elle de rappeler les messages de prévention et surtout de donner des conseils. « On en fait toujours », assure celle qui se bat aussi pour la protection des abeilles. Finalement, « on intervient seulement si le danger et la nuisance sont avérés ».

**Le buzz en France... jusqu'en Belgique**

Un coup de pub pour cette entreprise qui n'avait rien demandé, car l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Souhaitant la faire partager, Sylvie Cornu a contacté nos confrères de France Bleu Périgord.

Et là, elle n'a plus rien maîtrisé. Ni les commentaires, ni les partages sur les réseaux sociaux. L'histoire fait le buzz, avec près de 600 commentaires, plus d'un millier de partages et plus d'un millier de réactions sur Facebook, notamment. À tel point que les médias nationaux, comme RTL et BFM, s'en sont aussi mêlés et ont contacté Sylvie Cornu. Mais pas que. 7sur7, un site d'information belge a aussi appelé la société Ribéracoise, toujours sous le coup de cette folle histoire. « Je ne m'attendais pas à ça, c'est dingue, c'est de la folie ! », commente-t-elle.

Une histoire qui n'est pas sans rappeler celle des grenouilles de Grignols. Depuis 2011, une mare est au cœur d'un conflit de voisinages. Les uns ne supportant plus le coassement des grenouilles des autres, notamment. Un conflit qui ne cesse de s'éterniser et qui se poursuit au tribunal... À ce jour, les associations de soutien des propriétaires de la mare ont gagné une première victoire en 2018. Elles sont allées en contradiction avec la cour d'appel, permettant le blocage de l'arrêt ordonnant le comblement de la mare. Histoire(s) à suivre...